



Le 12 août 2025

PROPRIÉTAIRE  
ADRESSE 1  
ADRESSE 2  
ADRESSE 3

EMPLACEMENT DE LA PROPRIÉTÉ :

MUNICIPALITÉ :

NUMÉRO DE RÔLE :

**Action requise : veuillez soumettre les informations demandées avant le 12 septembre 2025**

Cher propriétaire,

La Société d'évaluation foncière des municipalités (SEFM) souhaite obtenir des informations spécifiques concernant la propriété identifiée dans cette lettre.

La SEFM recueille des renseignements sur les propriétés afin de mieux comprendre les activités menées sur les sites d'agrégats à travers l'Ontario afin d'informer l'examen continu du système d'évaluation foncière et d'imposition. La Loi sur l'évaluation foncière confère à la SEFM le pouvoir de demander et de recueillir des renseignements relatifs aux propriétés afin d'appuyer des évaluations de qualité.

En tant que propriétaire foncier, vous êtes tenu de fournir des renseignements exacts, complets et en temps opportun, comme le stipule l'article 11 de la Loi.

#### **Informations requises sur votre propriété**

Veuillez soumettre un aperçu des détails du site et un résumé de la répartition totale du site, y compris les sites sous licence, sans licence, réhabilités et épuisés. La date limite pour remplir cette demande d'informations est **le 12 septembre 2025**.

#### **Soumission des informations votre propriété**

Vous pouvez soumettre les informations sur votre propriété par l'une des méthodes suivantes :

1. Remplissez le formulaire de demande ci-joint et renvoyez-le à la SEFM à l'aide de l'enveloppe préaffranchie fournie. Les formulaires remplis peuvent être envoyés par la poste à l'adresse suivante :

MPAC Central Processing Facility  
1340, promenade Pickering, bureau 101  
Pickering (Ontario) L1V 0C4
2. Visitez le site **mpac.ca/fr/aggregate**s pour télécharger une copie PDF du formulaire de demande que vous pouvez remplir. Remplissez le formulaire et envoyez-le par courriel à la SEFM à l'adresse [aggregate@mpac.ca](mailto:aggregate@mpac.ca).

Nous vous remercions de votre coopération.

Cordialement,

*signé à l'origine par*

**Greg Martino, M.I.M.A.**  
Vice-président et directeur de l'évaluation et des normes d'évaluation  
Société d'évaluation foncière municipale

---

## **Demande d'informations sur les sites d'agrégats**

Dans le cadre de son examen du système d'évaluation foncière et d'imposition, le gouvernement provincial a introduit une nouvelle catégorie de propriétés pour les sites d'extraction d'agrégats pour l'année d'imposition foncière 2025. À la fin de 2024, la SEFM a envoyé par la poste des avis d'évaluation foncière actualisés aux propriétaires fonciers dont les propriétés sont utilisées pour l'extraction d'agrégats, en identifiant l'évaluation et la classification des terres admissibles à la nouvelle catégorie d'impôt foncier en vigueur pour l'année d'imposition 2025.

Cette année, dans le cadre de ses efforts continus pour mieux comprendre les activités menées sur les sites d'agrégats, la SEFM recueille des informations auprès des propriétaires de propriétés d'agrégats. Pour plus d'informations, consultez le site [mpac.ca/fr/aggregates](http://mpac.ca/fr/aggregates).

## **Comprendre la Loi sur l'évaluation foncière**

La SEFM est une société indépendante à but non lucratif financée par toutes les municipalités de l'Ontario. Notre rôle consiste à évaluer et à classer avec précision toutes les propriétés de l'Ontario conformément à la Loi sur l'évaluation et aux règlements établis par le gouvernement de l'Ontario.

En vertu de l'article 11 de la Loi sur l'évaluation foncière, la SEFM est autorisée à demander et à recueillir des renseignements aux fins de l'évaluation foncière.

## **Nous protégeons vos renseignements**

La SEFM s'engage à protéger vos renseignements et n'est pas autorisée à les divulguer sans autorisation en vertu de la Loi sur l'évaluation foncière et de la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée. La SEFM recueillera et utilisera les renseignements nécessaires à la prestation des programmes et services autorisés par la loi. À l'occasion, la SEFM peut utiliser vos coordonnées pour obtenir des commentaires, mener des sondages et améliorer la prestation de ses programmes.

## **Nous sommes là pour vous aider**

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le formulaire de demande ou si vous avez des questions, une FAQ comprenant des termes et des définitions est disponible à l'adresse [mpac.ca/fr/aggregates](http://mpac.ca/fr/aggregates). Vous pouvez également communiquer avec nous sans frais au 1 866 296-6722 ou par ATS au 1 877 889-6722, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.

Si vous avez des besoins particuliers en matière d'accessibilité, veuillez informer nos représentants de la meilleure façon de vous aider.